✝
PAX

LES AMIS DU MONASTÈRE,

Bénédiction abbatiale de Dom Marc Guillot, le 24 juin 2021, en l'église Notre-Dame de Moirax (Lot-et-Garonne).

3 septembre 2021
Saint Pie X

ISSN 0981 0072

TIRER DE SON TRÉSOR DU NEUF ET DE L'ANCIEN

Le 24 juin dernier, nous entourions Dom Marc, lors de sa bénédiction comme premier abbé de Sainte-Marie de la Garde. Tous, évêques, prêtres, moines, fidèles, profondément unis dans la beauté fascinante de la liturgie, nous garderons dans nos cœurs une certaine expérience de Thabor. L'architecture romane de l'église de Moirax, le rite ancien, le chant grégorien se sont donné rendez-vous pour faire descendre du ciel une grâce de surnaturel que nous ne sommes pas près d'oublier et moins encore de jeter dans les ténèbres de l'histoire. Je vous avoue très simplement que j'ai eu comme un petit pincement au cœur car ces trois jours de festivité furent si lumineux, si charitables, si pleins d'espérance que j'ai pressenti qu'il faudrait bientôt redescendre dans la vallée pour affronter la croix. Et deux semaines plus tard, le Pape François publiait le *motu proprio* que vous savez. Le choc fut terrible pour tous. Quel revirement depuis 1988 quand le pape saint Jean-Paul II écrivait :

« À vous les fidèles catholiques qui se sentent attachés à certaines formes liturgiques et disciplines antérieures de la tradition latine, je désire manifester ma volonté, à laquelle je demande que s'associe celle des évêques et de tous ceux qui exercent le ministère pastoral dans l'Église, de leur faciliter la communion ecclésiale grâce à des mesures nécessaires pour garantir le respect de leurs aspirations[1]. »

Dans la lettre accompagnant le *motu proprio,* nous ne nous sommes pas du tout reconnus dans les accusations portées d'instrumentaliser le missel de saint Jean XXIII pour nous opposer au concile Vatican II et au magistère postérieur, ou nous croire la « vraie Église ». Bien au contraire. Plusieurs évêques se sont demandé de qui parlait le Pape, car les seuls qui correspondent à ces griefs sont des clercs ou communautés n'ayant pas de reconnaissance canonique dans l'Église. Même la participation

1. Motu proprio *Ecclesia Dei,* 5, c.

active du peuple saint et fidèle de Dieu n'est pas en cause. Jamais je n'ai vu une *participatio actuosa* aussi intense qu'à la première messe de Dom Marc : une liturgie sacrée de tout un peuple, prêtres, moines, fidèles et les anges descendus du ciel. Et sans aucun mérite de notre part, combien de fidèles nous témoignent de leur gratitude pour la beauté de notre liturgie.

Il me semble que finalement l'enjeu tient à deux herméneutiques de la réforme de l'Église. Celle prônée par le pape émérite Benoît XVI, qui est l'herméneutique de la réforme dans la continuité, et celle du Pape François qui est l'herméneutique de la nouveauté. Deux paroles du Seigneur les résument bien.

« *Nova et vetera* » pour la première et « à vin nouveau, outres nouvelles » pour la seconde. L'Église doit à la fois garder son identité de peuple élu avec sa foi, sa morale, son espérance surnaturelle, et aller de l'avant en s'adaptant autant que possible à chaque situation. C'est un véritable défi pour ceux qui ont reçu le ministère sacré, « l'art des arts » disait saint Grégoire le Grand. Car le pasteur doit à la fois garder fidèlement les principes du Seigneur et ses développements, et s'adapter à chaque cas. Et sur ces deux grandes charges qui n'en sont qu'une, viennent se présenter deux grandes tentations, celle du gardien de musée et celle du révolutionnaire. Gustave Thibon présentait ces deux écueils comme « le caravansérail progressiste où tout se confond, et l'isoloir intégriste où tout se sépare ». Le pape Benoît XVI, qui est le pape de l'alliance, avait trouvé une solution très nouvelle pour résister à cette confusion qui n'est autre qu'une apostasie silencieuse. C'est pour cela que, à l'instigation de Mère Abbesse Placide, nous avons lancé une neuvaine du 14 au 22 août, fête du Cœur immaculé de Marie, en nous enracinant dans l'acte de consécration composé par Dom Gérard :

« Nous faisons nôtre pour toujours le désir de nos fondateurs de considérer comme notre modèle votre Cœur Immaculé "car il est le type achevé des deux caractères de l'Œuvre : vie intérieure et immolation".

« Nous vous supplions ainsi d'écarter de nous le mal de l'orgueil, la soif de puissance, l'attrait des grandeurs de ce monde.

« Que jamais le démon ne sème parmi nous l'ivraie de la discorde ou de la jalousie, mais que règnent sans cesse dans les rangs de notre famille monastique la paix surnaturelle, l'esprit de sacrifice, l'humilité du cœur et le pardon des offenses.

« Faites, ô douce Vierge Marie, que les pauvres soient toujours accueillis dans nos monastères avec tendresse comme des envoyés de Dieu, mais que l'esprit du siècle, les assauts du schisme et de l'hérésie se brisent contre nos murs sans jamais pénétrer jusqu'à nous. »

† F. Louis-Marie, o.s.b.,
abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Dimanche 9 mai : Père Abbé rappelle aux fidèles les mesures sanitaires : masque, distanciation, répartition entre les 6 horaires de messes…

Jeudi 13 mai, Ascension du Seigneur : Frère Jean parle de la vie monastique à des élèves du lycée Stanislas, curieux aussi de théologie.

Vendredi 14 mai : Père Basile revient de donner aux moniales de Kergonan 12 cours sur la théologie morale générale à partir du *Catéchisme de l'Église catholique*.

Samedi 15 mai : Pèlerinage des "Naïm's" à la chapelle Saint-Hilaire, sous la houlette de Père Laurent.

Mardi 18 mai : Père Benoît est à la Trappe de Soligny pour s'initier à un programme informatique de gestion d'archives. — Père Luc est rentré d'un camp de formation de 4 jours à Randol pour 10 chefs routiers et 10 guides-aînées.

Dimanche de Pentecôte, 23 mai : Père François-de-Sales accompagne le « pèlerinage de Pentecôte » de quelques dizaines de pèlerins entre l'abbaye des moniales et la nôtre. Père Luc s'occupe de celui des familles du sanctuaire de N.-D. de Grâce à Rochefort-du-Gard jusqu'à Saint-Étienne-du-Grès,

près de Tarascon, en passant par l'abbaye des Prémontrés de Frigolet. Père Prieur représentera Père Abbé pour la messe de clôture de celui des Missionnaires de la Miséricorde dans la basilique de Saint-Maximin. Père Laurent escorte celui de 35 fidèles entre notre abbaye et Saint-Gens, en passant par Venasque et le monastère de Sénanque.

Mercredi 26 mai : Frère Gabriel part à Rosans pour lancer les 120 heures de broderie que vont effectuer les moniales sur le voile en soie tissé par Notre-Dame de l'Annonciation en vue d'orner la châsse de notre Père saint Benoît.

Jeudi 27 mai : Père Prieur, Père Germain et Frère Jean rejoignent Père Marc à Bordeaux pour les obsèques d'Hubert Calvet, dernier frère de Dom Gérard, rappelé à Dieu à l'âge de 92 ans.

Vendredi 28 mai : Récollection pour 19 messieurs prêchée par Père François-de-Sales et Père Robert.

Dimanche 6 juin : Père François-de-Sales accueille une trentaine de motards dénommés "Isaïe Riders" ou "Chevaliers de l'Étoile", et guidés par Pascal Munoz, diacre du diocèse.

Lundi 7 juin : Visite de M^gr^ Wach et du chanoine Valadier. L'Institut du Christ-Roi compte une centaine de séminaristes — et en attend une quarantaine pour la rentrée — ainsi qu'une communauté d'une soixantaine de religieuses.

Mercredi 9 juin : Passage de Dom Pateau accompagné de trois de ses moines de Fontgombault. — La « réception » du chantier révèle une centaine de « réserves » plus ou moins importantes.

Jeudi 10 juin : Père Laurent avec l'abbé Le Roux s'occupe d'un groupe du pèlerinage des mères de famille parti de la Sainte-Baume via Saint-Maximin vers Cotignac, où les 2 000 pèlerines écoutent la prédication de M^gr^ Rey.

Vendredi 11 juin : Enfin nous pouvons admirer le reliquaire confectionné en un millier d'heures par Frère Gabriel pour les ossements de notre Père saint Benoît conservés à Fleury, où ce travail d'orfèvre sera livré par l'artiste pour le 11 juillet, fête patronale dudit monastère.

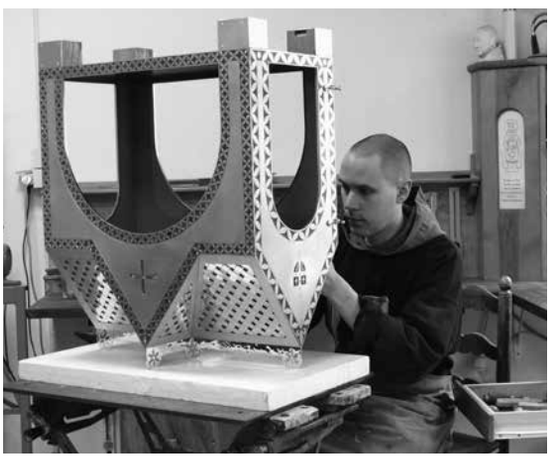

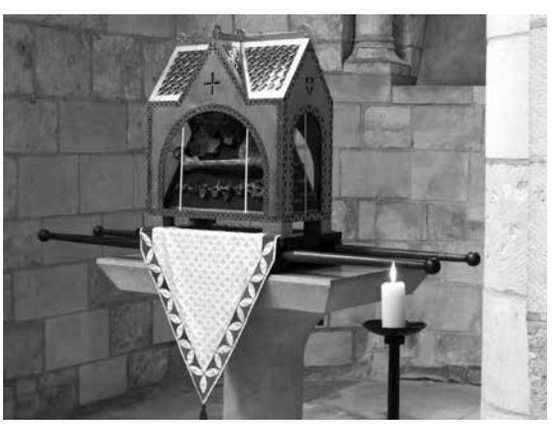

Le reliquaire protecteur des ossements de saint Benoît : un travail d'artiste réalisé par notre Frère Gabriel.

Samedi 12 juin : Par délégation de M^gr^ Pontier, administrateur du diocèse, Père Abbé confère la confirmation à 16 candidats.

Mardi 15 juin : On inaugure la nouvelle salle de conférences par *L'Avare,* joué par les élèves de l'école de l'Étoile (Dijon), dirigée par M^me^ Roumier.

Jeudi 17 juin : Une quarantaine d'adolescents préparant leur profession de foi, encadrés par des Missionnaires de la Miséricorde, logent à l'Hôtellerie Saint-Joseph.

Samedi 19 juin : Notre postulant Gauthier reçoit l'habit, sous le nom de Frère Colomban. Ses parents fêtent (avec un peu d'avance) leurs 25 ans de mariage (la bonne date est le 10 août).

Dimanche 20 juin : Conférence d'Alexandre Goodarzy, membre de l'association *SOS Chrétiens d'Orient,* rescapé d'une prise d'otage par les islamistes de Daech, qui a raconté dans *Guerrier de la paix* son épopée ainsi que la tragique situation de la Syrie.

Lundi 21 juin : Le Père Emmanuel Say Kouame, supérieur des Fils de la Charité de Côte d'Ivoire, est venu auprès de Père Odon s'initier à la viticulture, en vue de développer un vin de banane dont pourraient vivre ses religieux.

Jeudi 24 juin : Vingt-cinq d'entre nous sont présents à la bénédiction abbatiale de Dom Marc Guillot, conférée par Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors, en l'église Notre-Dame de Moirax. Dans son sermon, Mgr Herbreteau, évêque d'Agen, évoque les saints abbés de Cluny devant deux autres évêques (NN. SS. Aillet et Bacquet), ainsi que huit Pères Abbés (Triors, Saint-Wandrille, Maylis, Fontgombault, Randol, Donezan, Lagrasse, Le Barroux), et des dizaines de religieux (dont le prieur administrateur et 4 moines d'En Calcat) et religieuses (les Mères Abbesses d'Eyres-Montcube, de Boulaur, la prieure du Pesquié, quelques sœurs d'Azille, de Rieunette, de Draguignan, etc.), ainsi que divers prêtres.

Profession simple de Frère Jérôme

Vendredi 25 juin : Père François-de-Sales pèlerine de Frigolet à Tarascon, sur le thème de la vocation, avec une vingtaine de jeunes du Chapitre Sainte-Madeleine.

Samedi 3 juillet : Profession triennale de Frère Jérôme. — Père Germain est revenu de La Garde, où il a initié Père Jean-Chrysostome au logiciel de la bibliothèque.

Dimanche 4 juillet : Père Luc, accompagné de Père Abbé et Père Basile, part soutenir à l'Institut Catholique de Toulouse son mémoire *Approches philosophiques du mystère,* qui recevra la mention « *summa cum laude* ». — Père François-de-Sales donne une conférence à Nyons au « Chapitre Saint-Agricol ».

Samedi 10 juillet : Frère Sébastien nous revient définitivement, amené par le nouveau sous-prieur de La Garde, Père Albéric. — Père Luc a prêché à un camp de 3 jours pour 10 guides-aînées à Flavigny-sur-Ozerain.

Dimanche 11 juillet : Le cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet émérite de la Congrégation pour la doctrine de la foi, confère l'ordination sacerdotale au Frère Jean. — Père Côme, lui, nous représente à l'installation de Mgr François Fonlupt, notre nouvel archevêque, entouré des évêques de la province, du nonce apostolique, de 80 prêtres, et 20 diacres. — Père Mayeul rejoint en Ardèche la meute de louveteaux (24 garçons) et la clairière de louvettes (12 filles) dont il s'occupe.

Ordination sacerdotale de Frère Jean par le cardinal Müller

Mercredi 14 juillet : 160 participants du pèlerinage VTT font étape au monastère.

Jeudi 15 juillet : Père Henri organise en vue d'un double CD une série d'enregistrements d'orgue, avec aux claviers quatre éminents organistes : Simone Pedroni, puis Nigel Allcoat, Iain Simcock et Maurits Bunt.

Samedi 17 juillet : Retraite prêchée par Père Laurent et Père Irénée pour 19 oblats et 20 oblates. — Départ de Père Jean et Frère Juan Diego pour la session de grégorien à La Chapelle-Montligeon.

Lundi 19 juillet : Père Abbé nous résume les nouvelles dispositions du Saint-Père concernant la "forme extraordinaire" de la messe.

Mardi 20 juillet : Passage d'un groupe de jeunes "Ephata", encadrés par un prêtre d'Avignon.

Jeudi 22 juillet, Sainte-Madeleine : Messe particulièrement festive : Nigel Allcoat, à l'orgue, accompagne le "Condor".

Lundi 26 juillet : L'abbaye de la Pierre-qui-Vire, pour le 150e anniversaire de la dédicace de son église, nous envoie un très beau portrait de son fondateur, le Père Muard († 1854).

F. Basile

TOLLE, LEGE : PRENDS ET LIS !

Jusqu'à présent, une petite chronique créait un lien avec la communauté de La Garde. Mais comme annoncé dans notre dernière lettre, ce rendez-vous trimestriel prend fin. Bien sûr, la vie monastique continue là-bas de plus belle, et vous serez informés des nouvelles de l'abbaye Sainte-Marie de La Garde en lisant leur lettre aux amis. En lieu et place, nous nous proposons de vous présenter un livre dans chaque bulletin.

La vie de saint Augustin nous témoigne l'importance d'une lecture spirituelle : elle peut changer notre vie.

Augustin désire se convertir, mais ses mauvaises habitudes sont les plus fortes. Il prie mais sa volonté rebelle résiste : « Allons, Seigneur, agis, éveille-nous, rappelle-nous, embrase-nous ! — Tout de suite ! À l'instant même ! — Encore un petit moment ! » (8, 5, 12). Et de petit moment en petit moment, rien ne vient…

Ici se place la fameuse scène du jardin. La moitié du livre 8 est consacrée à cette relation (une dizaine de pages qu'il faut relire). Augustin, suivi d'Alypius, s'est retiré dans ce jardin. Il perçoit avec intensité sa misère intérieure, le duel entre les deux moi :

Toi, Seigneur, tu me pressais en mes sombres replis. Je me disais au-dedans de moi : Finissons-en, finissons-en ! Ce qui me retenait, c'étaient ces misères de misères, ces vanités de vanités, mes anciennes amies, qui me tiraient doucement par mon vêtement de chair et me murmuraient tout bas : est-ce que tu nous renvoies ? Jette-toi hardiment, [le Seigneur] te recevra et te guérira.

Or, tout à coup, j'entendis une voix qui partait de la maison voisine, voix de garçon ou de jeune fille, je ne sais, qui chantait et répétait à plusieurs reprises : Tolle, lege, tolle, lege… *(Prends, lis).*

Augustin saisit le livre qui est sur la table, il lit un passage d'une épître de saint Paul : « Non ! Plus de ripailles et d'ivresses, plus de débauches et d'impuretés, plus de disputes et de jalousies, mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ et ne mettez plus vos préoccupations dans la chair pour en satisfaire les convoitises (Rom. 13, 13). » La conversion est foudroyante : « Ce fut comme une lumière de sécurité répandue dans mon cœur, et toutes les ténèbres du doute se dissipèrent. »

La lecture spirituelle nous tourne vers le Seigneur : elle nous stabilise ainsi et nous évite de nous laisser trop impressionner par les événements.

Découvrir la vie intérieure, Peut-on devenir l'ami de Dieu[2] *?* est l'exemple d'un de ces petits livres tout simples qui attirent l'attention sur l'unique nécessaire.

Une phrase le résume bien : « La vie intérieure est un thème qui était cher à Dom Gérard, une expression qui revenait souvent sur ses lèvres. Il nous l'a léguée comme un héritage de famille… nous sentons bien que tout est là, que seule la vie intérieure peut combler notre cœur, que c'est la grande aventure d'une vie. »

Une jeune mère de famille brésilienne, que Dom Gérard avait connue lorsqu'il était en fondation au monastère de Curitiba, eut un grave accident qui la laissait paralysée. Apprenant le drame, il lui écrivit aussitôt : « Pauvre Doña Leonor, Dieu vous a durement éprouvée. Vous allez être privée de tant de joies naturelles et familiales. » Et elle de lui répondre : « Mon Père, ne croyez pas cela. Ma vie n'est pas brisée : je commence à vivre enfin ! C'est jadis que je ne vivais pas, je m'étourdissais dans le plaisir sans jamais penser à Dieu. Une autre Leonor vient de naître, plus belle que l'ancienne, et dans quelques jours, mes enfants connaîtront le plus beau Noël de leur vie, parce qu'ils auront une nouvelle maman qui veut désormais vivre pour Dieu. »

Puissions-nous être nombreux en ces temps troublés à désirer vivre pour Dieu et devenir ses amis. On découvre un jour que le reste a bien peu de poids.

2. Éditions Sainte-Madeleine, Le Barroux, 2012.

L'histoire vivante des moines racontée à mes enfants

Benoît (6 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père, qui s'apprête à poursuivre son histoire des moines. Il leur décrit les malheurs du monde monastique à la fin du Moyen Âge.

Les moines, de la fin du Moyen Âge au XVII^e siècle

Benoît — Est-ce que les moines sont toujours restés dans la bonne voie ?

Le père — Ils sont passés par des hauts et des bas. Mais ils ont aussi rencontré beaucoup d'obstacles.

Thérèse — Par exemple ?

Le père — Eh bien, prends les cisterciens, par exemple. Tu te souviens qu'ils avaient voulu ne vivre que de leur travail pour mieux rester à l'écart du monde. Or, dès la mort de saint Bernard, ils ont dû se résoudre à trouver le même type de financement que les autres moines : leur travail ne suffisait pas à les faire vivre. On a vu là un affaissement de leur idéal, c'était plutôt une adaptation inévitable. Ils restaient des religieux fervents, silencieux et mortifiés, mais ils devaient percevoir des fermages et lever des dîmes, ce que les premiers cisterciens avaient voulu éviter.

Sophie — Est-ce que la multiplication des ordres mendiants a fait du tort aux bénédictins et aux cisterciens ?

Le père — Il est probable que de nombreuses vocations potentielles et des dons ont dû s'orienter chez les frères mendiants plutôt que chez les « anciens » moines. Mais il ne faut quand même pas exagérer : le nombre d'abbayes cisterciennes a continué d'augmenter et une des causes principales de la baisse des effectifs dans les monastères est qu'ils étaient contraints de se fixer un nombre maximum de frères (*numerus clausus*) en fonction de leur revenu, qui diminuait.

Pierre — Pourquoi leur revenu baissait-il ?

Le père — Il y a des tas de causes… Les catastrophes naturelles comme la famine et la peste (notamment celle de 1348-49, où presque la moitié de la population est morte), les dévastations des guerres (la guerre de Cent Ans a été désastreuse en France) et les impôts royaux ou pontificaux, qui ont épuisé les finances des monastères. Sans compter la pratique de plus en plus systématique de la commende.

Sophie — Qu'est-ce que c'est, la commende ?

Le père — La commende consiste à nommer un abbé qui ne mène pas la vie monastique et perçoit une bonne partie du revenu du monastère.

Sophie — Voilà qui est bien étrange… Et ce faux abbé avait le droit de diriger les moines ?

Le père — En principe, non, mais en fait, cela a souvent posé de gros problèmes, et il faudra que les monastères mettent en œuvre toute une stratégie pour limiter la place des abbés commendataires. Les olivétains et d'autres avec eux vont supprimer les abbés à vie et transférer l'autorité au chapitre général, qui nomme des supérieurs temporaires dans toutes les maisons. Cela a un peu déséquilibré la pratique de la règle, qui tourne autour d'un abbé stable. Mais cela remédiait aux risques engendrés par les abbés commendataires.

Thérèse — Eh bien ! On comprend que survivre à tout cela n'était sûrement pas facile.

Le père — Et encore, ce n'est pas le pire ! Une des plus graves épreuves pour les ordres internationaux comme les ordres mendiants, les cisterciens et Cluny, a été le grand schisme d'Occident.

Pierre — De quoi s'agit-il ?

Le père — Par un concours de circonstances trop long à vous raconter, l'Église s'est retrouvée pendant 40 ans avec deux puis trois papes, sans que l'on puisse s'entendre sur la légitimité de l'un ou de l'autre. Ainsi, selon les circonstances, les moines et les religieux des mêmes ordres se sont retrouvés divisés en

plusieurs ordres rivaux, d'où une grande confusion. Il a fallu du temps ensuite pour que l'harmonie puisse se rétablir.

Pierre — La vie de prière et l'apostolat des moines ont dû bien souffrir de pareille situation ?

Le père — Sans aucun doute ! Pourtant, il ne faudrait pas trop noircir le tableau : il y a eu continuellement des mouvements de réforme comme celui de Sainte-Justine de Padoue en Italie. Un certain nombre de monastères sont restés fervents, et à la fin du XV^e^ siècle se manifestait un réel mouvement de renouveau. C'est malheureusement à ce moment-là que s'est abattu sur eux la pire épreuve qu'ils aient jamais connue.

Thérèse — Laquelle ?

Le père — La réforme protestante.

Sophie — Pourtant une réforme ne devrait pas faire peur à des moines : ils n'ont que ce mot à la bouche !

Le père — Pour le moine Luther et ceux qui lui ont emboîté le pas, la réforme est avant tout un thème théologique. Son idée n'était pas de nettoyer l'Église des abus qui s'étaient glissés dans les institutions, mais de revenir à ce qu'il croyait être l'Évangile authentique en le dégageant des erreurs qui l'obscurcissaient. Pour Luther, le monastère n'était rien de moins qu'une invention du diable. Les princes qui le suivirent confisquèrent les biens monastiques. La guerre des paysans — animés de principes luthériens — ruina beaucoup d'abbayes (les paysans qui ont recherché le soutien de Luther au moment de leur révolte ont été très déçus de ses appels à une répression féroce, mais Luther avait horreur du désordre social). En Angleterre, il ne resta rien des florissantes abbayes d'antan. Les guerres de religion en France ne furent pas aussi catastrophiques, mais tout de même assez désastreuses. Ainsi, au total, entre 1520 et 1580, plus de la moitié des monastères de moines noirs (800 au moins) ont disparu et 350 monastères de moines blancs sur 750.

Sophie — Bref, un horizon bien sombre…

Le père — Ces malheurs ne ruinèrent pas complètement l'idéal monastique. Déjà des bourgeons de renouveau apparaissaient, et le concile de Trente allait fixer des principes réformateurs. Mais je vous en parlerai une autre fois.

NOTE DU CELLÉRIER

❖ Nos visiteurs de l'été ont été ravis de découvrir le nouvel aspect de l'abbaye après ces travaux d'extensions que nous évoquions depuis des mois. L'avis général est que les nouveaux bâtiments s'intègrent parfaitement avec les anciens, et même qu'au premier abord on ne se rend pas compte du changement. C'est exactement ce que nous espérions. Pari réussi ! et merci à tous ceux qui ont œuvré pour ce beau résultat, de la maîtrise d'œuvre aux entreprises… sans oublier nos généreux bienfaiteurs. Seul gros retardataire au programme : le magasin de vente, qui, profitant du chantier pour pousser un peu ses murs, avait besoin d'un nouvel agencement. Or, le menuisier nous a fait faux bond à plusieurs reprises, de sorte que tout est resté inachevé au moment des congés d'été, ce qui nous a obligés à

Harmonie entre les anciens et les nouveaux bâtiments

trouver une solution provisoire pour ne pas manquer la période la plus fréquentée de l'année… Les paysagistes, de leur côté, ont continué à travailler sans interruption et sous de fortes chaleurs, de telle manière que les terrains sont prêts à recevoir les plantations dès que la période sera favorable.

Les abords mis à nu attendent les futures plantations

❖ Il reste quelques places à la retraite pour messieurs prêchée à l'abbaye du 10 au 15 novembre 2021. Écrire au Père hôtelier (*hotellerie@barroux.org*) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

❖ Le Chapitre Sainte-Madeleine propose à tous les jeunes de 15 à 20 ans, garçons et filles, sa réunion de rentrée à l'abbaye les 25 et 26 septembre, un pèlerinage à Ars les 30 et 31 octobre et une retraite spirituelle aux abbayes des moines (pour les garçons) et des moniales (pour les filles) du 18 au 22 décembre 2021. Pour toute information et inscription : *chapitre-sainte-madeleine.fr* — *chapitresaintemadeleine@gmail.com* — 06 62 22 66 80.

❖ L'article 18 de la loi de finances rectificative pour 2021, datée du 19 juillet dernier, apporte un avantage fiscal supplémentaire et temporaire pour les dons faits par les particuliers à certaines associations, dont la nôtre. Ainsi les reçus fiscaux que nous vous délivrons donnent droit, pour les versements faits entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022, à une réduction d'impôts de 75 % dans la limite de 554 € (sans application de la limite de 20 % du revenu imposable). Au-delà de cette somme les dons donnent droit comme jusqu'à présent à une réduction de 66 % (et cette fois dans la limite de 20 % du revenu imposable).

❖ Nous avons beaucoup de demandes de célébrations de trentains grégoriens et il nous est difficile d'en recevoir davantage actuellement. Rappelons d'ailleurs à cette occasion qu'un trentain ne peut être demandé que pour l'âme d'un défunt.

❖ Nous vous proposons deux nouveautés aux Éditions Sainte-Madeleine :

— une nouvelle édition de l'album *Henri Charlier, peintre et sculpteur* écrit par Père Henri, son petit-neveu,

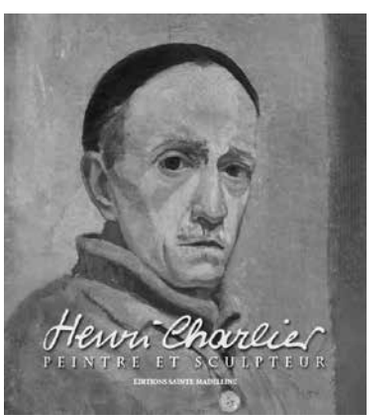

et contenant de très nombreuses reproductions en couleur des œuvres de l'artiste. (Le livre avait paru précédemment chez TerraMare, qui a cessé son activité.) 28 x 28 cm, 232 pages, 60 €.

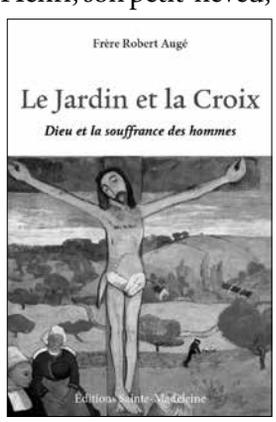

— le résumé (on n'ose pas dire la vulgarisation) de la thèse de doctorat de Père Robert (*Dieu veut-il la souffrance des hommes ?*), accessible au grand public sous le titre *Le Jardin et la Croix.* 12 x 18 cm, 134 pages, 8 €.

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.

Pour la Suisse : IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.

Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX

Tél. : 04 90 62 56 31 – **Fax :** 04 84 50 84 57 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution